

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°91 - Novembre 2014

Groupe de travail Chine Ligue française des droits de l'homme

## SCHIZOPHRÉNIE POLITIQUE

Nous sommes inquiets : un vent de schizophrénie semble souffler sur les vastes étendues chinoises et ce «fractionnement de l'esprit», cette difficulté à partager avec d'autres l'interprétation du réel, se fait sentir jusqu'aux portes des diplomatie occidentales. Les «déficits cognitifs» des dirigeants chinois perturbent leur traitement de l'information, leur attention, leur mémoire et leur langage. L'ennui est qu'ils sont contagieux et qu'ils affectent le jugement des autres gouvernements.

Côté chinois, une succession de bizarries ou tragédies. Cet automne, la Fondation pour l'éducation démocratique décerne à San Francisco son prix annuel à quatre intellectuels chinois mais aucun d'eux ne peut venir le recevoir : ce sont les épouses qui montent à la tribune, à la place des emprisonnés. On se souvient en 2010 à Oslo de la chaise vide du Prix Nobel Liu Xiaobo.

Les Nations unies donnent à la Chine un siège au Conseil des droits de l'Homme ; l'Organisation mondiale de la Santé a fait de Peng Liyuan, épouse du chef de l'État, son ambassadrice pour le Sida, le V.I.H. et la tuberculose. Mais au moment précisément où celle-ci organisait à Beijing une conférence nationale contre les discriminations envers les femmes, l'administration de son époux interdisait à la militante pour le Sida Wang Qiuyun, de partir pour Genève remettre un rapport sur le même sujet à la commission compétente de l'ONU. Seule avait droit à s'exprimer l'O.N.G. gouvernementale, pour employer un oxymoron schizophrénique. Plus dramatique encore, le cas de l'héroïque Cao Shunli, interdite elle-aussi de partir témoigner à Genève sur les droits de l'Homme et qui, incarcérée, malade et non soignée, est morte le 14 mars dernier.

La nouvelle équipe dirigeante affirme partout qu'elle veut instaurer le règne de la loi. Mais elle incarcère d'urgence les avocats et juristes qui demandent le respect de la Constitution : Xu Zhiyong, Ding Jiaxi, Zhao Changqing, Tang Jingling, Chang Baixi. Un de

leurs collègues, Pu Zhiqiang, qui s'était battu contre les camps de rééducation (officiellement supprimés aujourd'hui), contre la répression de 2011 menée par le dirigeant Zhou Yongkang (écarté du Parti aujourd'hui), et qui luttait pour un gouvernement constitutionnel et l'État de droit, se trouve derrière les barreaux sous l'accusation stupide d'avoir «indûment accumulé de l'information privée».

La loi pénale ne sert de rien puisqu'elle est violée sans cesse quand la politique est en jeu. Ce mois de novembre, par exemple, s'ouvre le procès de la journaliste Gao Yu, incarcérée le 24 avril, inculpée le 8 mai, mais jugée seulement en novembre alors que la période d'enquête ne doit pas dépasser deux mois. Entretemps, elle avait dû faire une confession télévisée factice pour épargner à son fils les menaces qui pesaient sur lui.

S'en prendre aux familles des condamnés pour élargir la peine est une caractéristique des sociétés barbares mais l'appareil chinois s'en accommode. Liu Xia, l'épouse de Liu Xiaobo, est assignée à résidence depuis que son mari a obtenu le prix Nobel ; son frère Liu Hui doit passer onze ans en prison pour un simple litige commercial ; Chen Kegui, neveu du juriste aveugle Chen Guangcheng réfugié aux États-Unis, a été condamné à trois ans et trois mois de prison en 2012 pour «coups et blessures» alors qu'il avait été agressé à son domicile. Plus récemment, signalons l'arrestation de Qu Zhenhong, la nièce et avocate de Pu Zhiqiang. Ce ne sont que quelques cas parmi les plus connus.

Le recours aux services de voyous pour faire taire les dissidents ou dissuader leurs avocats d'approfondir les dossiers peut difficilement passer pour un respect du droit. Comme à Hongkong tout récemment, l'emploi par le bureau n°9 de la Sécurité des truands de la triade contre les manifestants du suffrage universel. Service rémunéré à trois tarifs : l'un pour porter des pancartes hostiles pendant trois heures ; un autre pour crier des slogans contre les

>>>

protestataires ; le dernier enfin pour donner le coup de poing.

## LE «GOUVERNEMENT PAR LA LOI», UN DÉTOURNEMENT DE SENS.

L'expression fazhi (gouvernement par la loi) se trouve partout dans les discours et dans les éditoriaux. Sa concision semble lui donner de la clarté mais cette juxtaposition des deux termes - loi et gouverner - sans préciser leur relation permet bien des ambiguïtés. En Occident, on se rassure en y voyant l'affirmation du «règne de la loi», avec promesse pour la Chine d'un avenir constitutionnel, où chaque citoyen et chaque organe du pouvoir devraient s'incliner devant la loi, expression de la «volonté générale».

Mais il s'agit de tout autre chose. Comme l'expliquait le Quotidien du peuple le 29 octobre dernier, «la loi en Chine est la codification des directives du parti». Pour garder sa cohérence, l'action des autorités a besoin d'une panoplie de règlements qui fixent les conduites conformément à la ligne édictée par le parti. La loi provient du parti et ne peut donc servir à limiter les prérogatives de celui-ci. Il n'est pas question que le législatif encadre les initiatives de l'exécutif ou que «le pouvoir arrête le pouvoir». Le parti dirige le pays en se servant des lois et ces lois, elles-mêmes, organisent son monopole du pouvoir.

C'est pourquoi d'ailleurs l'élaboration des lois n'est pas une tâche urgente ; l'essentiel est la détention du pouvoir, laquelle n'est pas menacée par une absence de textes écrits.

C'est ce qu'a très bien compris la jeunesse politisée de Hongkong. On ne la laisse pas parlementer et il n'y a rien à négocier. Avec le gouvernement du territoire, ce ne fut qu'un dialogue de sourds. Et quand les délégués des manifestants voulaient partir exposer leur point de vue dans la capitale, leurs permis de voyage avaient été invalidés. Ils ont vu aussi le traitement réservé à ceux qui les soutenaient en Chine avec l'arrestation pour «création de troubles» d'une centaine d'individus. Eux qui commémorent librement chaque année l'écrasement du mouvement démocratique de 1989, ils savent qu'ils perdraient leur liberté sur le champ s'ils se trouvaient sous le statut juridique central. Quant à l'autonomie qu'on pourrait leur réservé, il leur suffit d'observer ce qu'il en est advenu dans les régions «autonomes» de Mongolie, du Xinjiang ou du Tibet.

Les habitants de Hongkong savent aussi qu'eux, non plus, ne sont pas à l'abri d'un afflux massif de population continentale, puisqu'en définitive, c'est Beijing qui décide de la permanence de la frontière. De même qu'ils dépendent du continent pour leur approvisionnement en eau et en produits alimentaires. Sans parler d'un éventuel déferlement de capitaux qui viendraient s'emparer de l'économie locale.

## PRUDENCE ET DÉRAISON À L'OUEST.

Les faits cités sont bien connus chez nous. La presse nationale et internationale les relate dans leur cruauté depuis des années. L'opinion, dans son ensemble, sait à quoi s'en tenir sur la nature du régime chinois. Faut-il tant de courage à nos dirigeants pour oser dire tout haut ce que chacun sait ? Et pourtant on reste sidéré devant l'image acceptable et confortable à laquelle se tiennent les gouvernements, quand ils parlent de la plus grande, de la plus peuplée et de la plus puissante des dictatures du monde. Parler des procès fabriqués, des sévices exercés sur les prisonniers, des menaces physiques sur les avocats, des condamnations disproportionnées, de la presse muselée, de l'absence d'élections libres, de l'expansion militaire et du renforcement incessant de l'appareil de sécurité, tous ces faits ne semblent que l'expression d'une rancœur déplacée ou d'un esprit chagrin. Rien ne sert de s'en informer, rien ne sert d'en parler et pourquoi faire scandale ?

Et l'on se satisfait pour répondre des mêmes clichés éculés : un grand pays exige un pouvoir fort ; le développement économique vaut bien quelques enfreintes au droit ; la croissance finira par amener la démocratie ; il ne faut pas tout vouloir en même temps ; chez nous aussi, il y a place pour mieux faire ; ne donnons pas sans cesse des leçons au monde entier etc. De quoi sans doute passer brillamment l'examen d'entrée à Sciences Po.

La Chine pourtant ne se résume pas à un taux de croissance. Son expansion est aussi politique. Elle veut créer autour d'elle en Asie une zone de coprospérité ; parallèlement à la poussée en mer de Chine méridionale, elle veut donner une nouvelle vie à la Route de la soie qui lui donne comme partenaires des pays plus petits, manipulables et riches en ressources. Mais sa puissance est minée de l'intérieur par la pensée libre d'un millier au moins de dissidents, par l'accumulation de problèmes sans solution à long terme : celui des immenses périphéries que sont le Xinjiang et le Tibet, celui de Hongkong dont une partie des habitants fait corps avec la dissidence interne. Par des contradictions insurmontables aussi : celle d'un État ploutocratique qui se réclame des ouvriers et des paysans tout en étant l'un des plus inégalitaires du monde, celle d'un pays de culture éminente dont la direction s'inquiète avant tout des intellectuels libres, celle d'une classe dirigeante issue à deux générations de distance de la lutte armée mais

qui doit se trouver de toute urgence une nouvelle légitimité en luttant contre la corruption qui, au su de tous, pollue les échelons du parti.

Hélas ici, en miroir de la schizophrénie du parti chinois, qui veut à la fois être respecté et réprimer comme bon lui semble tout en parlant des droits de l'Homme, il y a celle des capitales occidentales obnubilées par l'expansion chinoise. Elles finissent par en inverser nos valeurs et nos raisonnements. Quelques exemples : si Xi Jinping dénonce les banquets ruineux et les cadeaux aux affidés, on y décèle un danger pour les exportations de luxe : cognac, parfums et sacs à main. Un début de cohésion ouvrière et la timide apparition de syndicats autonomes laisse-t-il entrevoir un relèvement des salaires : il y a menace sur les marges bénéficiaires et l'on devra, peut-être déménager vers l'Indonésie ou le Bangladesh. Les étudiants de Hongkong manifestent-ils pour un suffrage universel sans truquage : on voit d'abord qu'ils paralySENT le commerce et que les troubles affectent les affaires, les ventes de pastis et de spiritueux.

Pourquoi dans ces conditions soutenir des initiatives qui ne nous annoncent rien de bon et qui compromettraient nos projets commerciaux ? Pour beaucoup semble-t-il, dans la politique ou dans les affaires, il serait opportun de se laisser guider par Jules Renard : «N'écoutant que mon courage qui ne me disait rien, je me gardai d'intervenir». La phrase est sans doute un peu méchante pour les gouvernants, contraints aux compromis ; elle ne l'est pas pour ceux qui ont toute liberté de parole et continuent de se bercer de mots. Car tendre la main à tous les héros qui dans l'immense Chine persistent à se soucier de ce qui les regarde serait conforme à nos idéaux. L'on y gagnerait en dignité, fût-ce au prix d'un échec. De toutes façons, un dicton chinois le dit, «si l'on reste en eaux superficielles, on n'attrape que poissons et crevettes ; il faut aller en eaux profondes pour capturer le dragon».

# SOMMAIRE

---

<b>Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet .....</b>	<b>5</b>
<b>Répression du mouvement démocratique. Liberté religieuse .....</b>	<b>5 -7</b>
<b>Avocats. Appareil répressif. Corruption.....</b>	<b>7</b>
<b>Condition ouvrière. Conflits du travail .....</b>	<b>7 -8</b>
<b>Questions rurales. Environnement .....</b>	<b>8 -9</b>
<b>Minorités ethniques .....</b>	<b>9 -10</b>
. Question tibétaine	
. Question ouïghoure	
. Question mongole	
<b>Hongkong. Macao .....</b>	<b>10 - 11</b>
<b>Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux .....</b>	<b>11</b>
<b>Informations diverses.....</b>	<b>11 -12</b>
<b>Sources d'information .....</b>	<b>12</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>12 - 13</b>

*(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 9yuan)*

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DEL'INTERNET.

**19 nov.** Ouverture à Wuzhen (Zhejiang) d'une Conférence internationale sur l'internet. Les délégués pouvaient accéder grâce à un réseau WiFi à tous les sites interdits à l'extérieur de la conférence. On rappelle que la Chine bloque des milliers de sites et interdit nombre de réseaux sociaux. Interrogé sur l'impossibilité d'utiliser Facebook, Google ou Twitter, le président du Bureau d'État pour l'information sur l'internet a répondu, feignant d'ignorer la censure : « Je n'en ai encore jamais fait usage et par conséquent, j'ignore s'ils sont bloqués ». (Techin1nAsia, 19 novembre)

### SELON TECHINASIA, SONT BLOQUÉS (16 octobre 2014 et liste non exclusive)

RÉSEAUX SOCIAUX : Twitter, Facebook, Google+, Google Hangouts, Google Blogspot, WordPress.com, Line, KakaoTalk, TalkBox, selected Tumblr sites, FC2, Soundcloud, Hootsuite, Adultfriendfinder, Ustream, Twitpic, Instagram

JOURNAUX ET PUBLICATIONS : New York Times, New York Times Chinese, Bloomberg, Bloomberg Businessweek, BBC Chinese, Chosun Chinese, WSJ, WSJ Chinese, Flipboard (international version only), Google News, YouTube, Vimeo, Dailymotion, LiveLeak, Break, Crackle, selected international Wikipedia pages, selected Chinese Wikipedia pages, Wikileaks, BBC news and radio

MOTEURS DE RECHERCHE : Google, DuckDuckGo, Baidu Japan, Baidu Brazil, Yahoo Hong Kong, Yahoo Taiwan

**19 nov.** La police a empêché le chef du gouvernement de la Bavière, de passage sur la place Tiananmen, d'avoir un entretien devant la Porte de la Paix Céleste. Elle lui a expliqué qu'il lui fallait une permission et que les deux minutes de filmage autorisées étaient déjà dépassées. La police a dispersé les curieux qui observaient la scène et confisqué le portable d'un individu qui avait commencé d'enregistrer l'incident. (W.U.C., 20 novembre)

**28 oct.** Publication du rapport du groupe Novetta sur les réalités du cyber-espionnage pratiqué vraisemblablement par la Chine à l'encontre de médias, d'organisations non gouvernementales et d'entreprises pendant six années. Selon le document, les attaques ont visé des organisations de défense des droits de l'Homme et des dissidents ainsi que l'industrie des semi-conducteurs. Au total, 43.000 sites auraient été touchés, principalement en Europe et aux États-Unis. En raison de l'extrême sophistication des procédures d'infiltration employées, il est impossible de définir l'unité à l'origine de ces attaques. Le document de 31 pages est accessible sur [http://novetta.com/files/9714/1446/8199/Executive\\_Summary-Final\\_1.pdf](http://novetta.com/files/9714/1446/8199/Executive_Summary-Final_1.pdf)

**28 oct.** Arrestation à Dangshan (Anhui) de Zhuo Cong, huissier auprès du tribunal de cette ville, après un entretien accordé au Washington Post sur la pratique des pétitions. Il est inculpé pour «création de troubles». Dans la même province, à Huanan, et le même jour, la police a placé en détention Liu Ming, ancienne membre des services de sécurité, pour «pétition illégale». Elle a été relâchée le 7 novembre. (Weiquanwang, 8 novembre)

## RÉPRESSION D'UN MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

**24 nov.** Les autorités de Guangzhou (Guangdong) imposent un enregistrement administratif à tout arrivant dans la métropole méridionale qui ne dispose pas de résidence permanente. Cette mesure ne concerne pas les touristes et les hommes d'affaires. Il faut y procéder dans les trois

jours de l'arrivée. La réglementation était à ce jour peu appliquée ; elle concerne plus de huit millions de migrants. (S.C.M.P., 24 novembre)

**24 nov.** Le gouvernement chinois envisage d'envoyer ses forces militaires à l'étranger dans des missions antiterroristes, avec l'accord des pays concernés. Un projet de loi en ce sens doit être soumis au Comité permanent de l'Assemblée nationale. L'armée chinoise est rarement sortie des frontières : le dernier exemple remonte à 2004, quand des troupes sont venues protéger l'ambassade de Chine à Bagdad. (S.C.M.P., 24 novembre)

**24 nov.** Le Département de politique générale de l'armée, responsable des ressources humaines et de la discipline, affirme que les officiers doivent être notés «sur leur application des directives du Président Xi Jinping», sur «leur position quant aux grandes questions de principe» et sur leur «attitude envers les richesses et la réputation». De cette façon, «nous serons certains que le fusil sera toujours dans les mains de ceux qui sont loyaux envers le Parti». (Quotidien de l'armée, 24 novembre)

Note : ainsi «l'Armée populaire de libération» est une force militaire au service du Parti avant d'être au service de la nation chinoise. Ce contre quoi s'insurge la dissidence, avec en mémoire le sanglant exemple de Tiananmen 1989, où l'armée, sur ordre du parti, a tiré sur la foule des démocrates.

**21 nov.** Début du procès de l'ancienne journaliste Gao Yu, accusée d'avoir «diffusé illégalement à l'étranger des secrets d'État». Elle avait en réalité retransmis sur un site internet une directive du parti contestant les valeurs universelles, connue sous le nom de Document n°9. Gao Yu est détenue depuis le mois d'avril.

Une émission de télévision l'avait montrée exprimant ses regrets profonds pour ses actes. Son avocat Mo Shaoping a précisé cette semaine que ces aveux étaient dus aux menaces que la justice faisait peser sur son fils. Gao Yu avait apporté son soutien au mouvement démocratique de 1989 et avait été condamnée en 1993 à six ans d'emprisonnement. (Weiwang, 18 novembre)

**17 nov.** Inculpation officielle pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État» de Wang Mo, militant de Guangzhou (Guangdong). Il était détenu depuis le 3 octobre pour «création de troubles». Il avait participé à une réunion de soutien au mouvement de protestation de Hongkong. Le chef d'inculpation peut entraîner une condamnation à cinq ans de prison au titre de l'article 105 de la loi pénale. L'abandon des termes «création de troubles» ou de «rassemblement de foule en vue de détruire l'ordre public», punis de moindres peines, semble confirmer un durcissement envers la dissidence. Pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État» ont aussi été arrêtés la militante de Guangzhou Su Changlan, détenue depuis le 27 octobre et l'activiste du Shandong Sun Feng, arrêté le 17 novembre. (Weiwang, 17-18 novembre)

## ARRESTATIONS POUR CAUSE DE RÉUNION INTERNATIONALE

Le forum sur la COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ASIE-PACIFIQUE (APEC) s'est tenu à Beijing du 5 au 11 novembre. Comme à l'habitude en de telles occasions, les autorités ont renforcé leurs contrôles pour éviter l'expression de voix discordantes. À Beijing, la militante handicapée Ge Zhihui n'a pu sortir de chez elle pendant dix jours, y compris pour se procurer de la nourriture ; elle a reçu des menaces de mort. Une militante du Heilongjiang Shan Yajuan a été enfermée dans une prison clandestine de la capitale le 10 novembre ; elle y aurait été maltraitée et blessée à la tête, puis conduite dans un hôpital qui ne l'aurait pas soignée. Deux autres pétitionnaires du Heilongjiang, Lü Shuangli et Chang Jinmei, ont été placées dans une prison clandestine de Majialou le 9 novembre puis envoyées dans la ville de Jiamusi pour une détention officielle. Des centaines de pétitionnaires du Heilongjiang auraient subi un sort semblable. (Weiquanwang, 10-11-12 novembre)

**14 nov.** Libération de l'évêque «clandestin» Peng Weizhao, nommé en 2012 par le Vatican au Yujiang (Jiangxi) et arrêté le 30 mai 2014. Il lui est interdit de quitter le Jiangxi et d'exercer sa fonction d'évêque. On reste sans nouvelles de l'évêque «officiel» de Shanghai Ma Daqun, en résidence surveillée depuis plus

de deux ans, comme de l'évêque «clandestin» de Baoding (Hebei); arrêté le 8 octobre 1997. (*Églises d'Asie, 19 novembre*)

**31 oct.** Arrestation pour dix jours de Ye Haiyan, militante du Hubei qui avait participé à un rapport sur la situation des femmes en Chine, destiné au Comité des Nations unies pour l'élimination des discriminations envers les femmes, lequel a examiné la question le 23 octobre à Genève (voir en bibliographie, les conclusions du Comité). Le motif officiel de l'arrestation est la photo de son blog (22 octobre) où elle se montre nue dans l'intention d'attirer l'attention sur le travail du Comité. La police a perquisitionné chez elle et saisi des ordinateurs, des téléphones portables et des disques durs. (C.R.L.W., 1 novembre)

*Note : Les autorités avaient interdit le 10 octobre à Wang Qiuyun, militante de la cause HIV/Sida de se rendre à la réunion de Genève (voir bulletin d'octobre). Elles ont envoyé au titre des O.N.G. la Fédération des femmes chinoises dont la direction est entièrement dans les mains du parti communiste.*

## AVOCAT. APPAREIL JUDICIAIRE. CORRUPTION.

**20 nov.** L'avocat défenseur des droits civiques Pu Zhiqiang, détenu depuis le mois de mai pour avoir participé à une réunion privée concernant le massacre de 1989 à Tiananmen, doit comparaître devant la justice. Selon son avocat Mo Shaoping, il devra répondre de quatre accusations : instigation de querelles et provocation de troubles, obtention illégale d'informations personnelles, incitation à la subversion du pouvoir d'État, incitation à la haine raciale.

Pu Zhiqiang a défendu des dissidents célèbres, comme l'artiste Ai Weiwei et le militant Tan Zuoren. Il avait aussi combattu pour la suppression des camps de rééducation par le travail. L'avocat Zhang Sizhi, qui le défendait avant sa maladie, s'est déclaré surpris par la lourdeur des charges retenues. (S.C.M.P., 21 novembre)

**20 nov.** Un tribunal de Mongolie intérieure a décidé de rouvrir le procès de Hugjiltu, exécuté en 1996 à l'âge de dix-huit ans pour un viol et un assassinat qu'il n'avait pas commis. Ses aveux, obtenus sous la torture, avaient été suivis d'une instruction bâclée. En 2005, une autre personne a reconnu être l'auteur du crime. Les parents de Hugjiltu demandaient depuis 1996 la révision du procès. (S.C.M.P., 20 novembre)

**19 nov.** Plus d'un million d'enfants ont un ou deux parents emprisonnés. Leur sort n'est souvent pas pris en compte par le juge lors du verdict et ils sont fréquemment abandonnés à eux-mêmes. L'article 9 de la convention sur les droits de l'enfant (ratifiée par la Chine en 1992) prévoit que les enfants ne peuvent être séparés de leurs parents contre leur volonté. Or la norme chinoise prévoit pour l'enfant une visite mensuelle de quinze minutes, qui se déroule souvent derrière une glace, à l'aide d'un téléphone. La charge de transport n'est pas couverte ; en outre, la visite est prévue pour un jour scolaire. Il en résulte que le droit de visite n'est pratiquement pas respecté. (*Morning Tears Alliance, in S.C.M.P., 19 novembre*)

**10 nov.** L'avocat Zhang Lei est interdit de se rendre à Paris, où il était invité officiellement par l'ambassade de France et devait être reçu notamment par la Commission nationale consultative des droits de l'Homme le 21 novembre. Zhang Lei est le défenseur du militant des droits de l'Homme Guo Feixiong, détenu depuis août 2013 et qui devait être jugé le 28 novembre à Guangzhou (Guangdong). L'avocat Xia Lin a été placé en détention. Il est le défenseur de Pu Zhiqiang (voir ci-dessus 20 novembre) et membre du même cabinet d'avocat, et le défenseur aussi du chercheur GuoYushan, arrêté le 9 octobre pour avoir soutenu le mouvement démocratique de Hongkong. (C.H.R.D., 11 novembre)

## CONDITION OUVRIÈRE. CONFLITS DU TRAVAIL.

**27 nov.** Une explosion a fait onze morts dans la mine Songlin, près de la ville de Songhe (Guizhou).

Dix-neuf personnes travaillaient dans la galerie concernée. (Associated Press, 27 novembre)

**26 nov.** Un incendie survenu dans la mine Hengda située dans la province du Liaoning a fait vingt-six morts et cinquante-deux blessés qui souffrent de brûlure et de troubles respiratoires. La catastrophe a suivi un léger tremblement de terre ; la galerie, à 800 mètres de profondeur, n'était ouverte que depuis deux mois. La mine appartient au groupe d'État Liaoning Fuxin ; elle produisait un million et demi de tonnes de charbon et employait 4.660 employés. (Xinhua, A.F.P., 26 novembre)

**Note :** *Le groupe Fuxin, rappelle le China Labour Bulletin, a connu de nombreux désastres miniers. En février 2005, une explosion avait fait 214 morts et trente blessés. Au total en dix ans, six accidents ont causé 277 décès. Cette dangerosité n'est pas propre au groupe Fuxin.*

*En 2013, rapporte l'A.F.P., il s'est produit dans les mines 58 accidents qui ont fait 1.049 morts. Ce chiffre officiel est de 24% inférieur à celui de 2012. Mais le nombre réel des victimes serait plus élevé qu'il n'est dit en raison de la dissimulation des accidents par les directions des mines, dans le dessein d'échapper aux sanctions qu'entraîne le non respect des règles de sécurité. Les autorités ferment des mines par milliers chaque année mais il semble qu'il en reste toujours un grand nombre qui négligent les obligations légales et la formation du personnel à la sécurité.*

**16 nov.** L'incendie d'une fabrique de produits alimentaires (empaquetage de carottes) a fait dix-huit morts, quatre disparus et treize blessés à Shouguang, situé près de Weifang (Shandong). Des violations des règles de sécurité avaient été signalées mais n'avaient pas été prises en compte. Les ouvriers n'avaient eu aucune formation à la sécurité du travail (Reuters, 17 novembre ; C.L.B., 18 novembre)

## QUESTIONS RURALES. ENVIRONNEMENT.

**20-21 nov.** Moins d'une semaine après le sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), qui s'était déroulé sous un ciel bleu à cause de la fermeture des usines, le taux de pollution a de nouveau atteint des niveaux record dans la capitale et dans dix grandes villes du Hebei environnant. En effet, les entreprises ont développé leur activité au maximum pour combler les pertes liées à leur arrêt temporaire. (S.C.M.P., 22 novembre)

**19 nov.** La Chine, qui a consommé 3,61 milliards de tonnes de charbon en 2013, envisage de limiter à 4,2 milliards sa consommation dans sept ans. L'accroissement annuel de la consommation d'énergie se limiterait à 3,5% dans les six années prochaines. (Xinhua, 19 novembre)

**18 nov.** À la fin de 2013, la Chine comptait 245 millions de travailleurs migrants issus des campagnes, soit plus d'un sixième de la population totale. 62,5% des couples décident de partir pour la ville en y amenant leurs enfants ; les jeunes femmes enceintes préfèrent accoucher en milieu urbain. Cette évolution s'expliquerait par l'insuffisance des dispositifs de santé et d'éducation du monde rural. 10% seulement des enfants y recevraient les vaccinations habituelles. (Rapport publié par le gouvernement central, 18 novembre)

**12 nov.** Après deux jours de discussions, les chefs d'État américain et chinois ont annoncé une série d'accords sur des questions de changements climatiques, de commerce, de défense et de sécurité internationale. L'engagement sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre réunit les deux plus gros consommateurs d'énergie du monde. Il a au moins valeur symbolique. Le côté chinois admet que sa production de dioxyde ne croîtra plus après 2030 et que 20% de son énergie à cette date proviendra de sources non fossiles. Le côté américain voudrait réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 26 à 28% en dessous du niveau de 2005; et ce avant 2025. (S.C.M.P., 12 novembre)

**5 nov.** La pollution atmosphérique due à la consommation de charbon a provoqué la mort de 670.000 personnes en 2012, du fait d'attaques cardiaques, de cancers pulmonaires, de maladies coronariennes et d'obstructions pulmonaires chroniques. L'étude de l'Université Qinghua et de l'Université de Beijing qui rapporte ces faits chiffre à 260 yuan (30 €) le coût pour l'environnement et la santé de chaque tonne de charbon consommée, alors que les recettes publiques obtenues par les taxes et

droits divers ne sont que de 30 à 50 yuan par tonne. En 2012, 157 millions d'individus ont vécu dans des régions où les microparticules polluantes (PM2,5) dépassaient le taux de cent microgrammes au mètre cube, soit dix fois les maxima admis par l'Organisation mondiale de la Santé. (S.C.M.P., 5 novembre)

## MINORITÉS ETHNIQUES.

### QUESTION TIBETAINE

- 27 nov.** Condamnation à une date non précisée de dix Tibétains à des peines allant de dix à treize ans d'emprisonnement. Ils avaient participé aux manifestations survenues dans le district de Drango le 23 janvier 2012 en faveur de la liberté pour le Tibet et du retour du dalaï-lama. La manifestation avait dégénéré après des arrestations ; la police avait tiré sur la foule et tué au moins cinq personnes. Quatre cents individus ont été arrêtés par la suite ; il y aurait eu encore deux morts tibétains lors de la recherche des suspects. (Phayul, 27 novembre)
- 26 nov.** Arrestation du moine Thapgay (20 ans) du monastère Mangey, district de Sershul, dans la préfecture de Kardze, après une manifestation solitaire en faveur du dalaï-lama. (Phayul, 26 novembre)
- 21 nov.** Plus de cent nonnes du monastère Changlo du district Dhingri (préfecture de Shigatse) ont été expulsées au cours de l'année, au motif qu'elles ne détenaient pas l'autorisation administrative de séjour. Une mesure semblable a frappé le 15 novembre vingt-six nonnes du monastère Jhada (village de Bhenkar dans le district Driru) sur leur refus de condamner le dalaï-lama. Au mois d'octobre, les familles tibétaines ont reçu l'ordre de retirer leurs parents vivant dans les monastères du district Jomda, préfecture de Chamdo, sous peine de ne plus toucher les subsides publics. (R.F.A., 21 novembre)
- 3 nov.** Condamnation de huit Tibétains à des peines de prison (de deux à cinq ans), pour avoir été liés à l'auto-immolation par le feu de Kunchok Tseten, le 3 décembre 2013 dans le village de Serde, proche de la ville de Meruma, dans le district Ngaba. Ils étaient accusés de meurtre. (Phayul, 5 novembre)

### QUESTION OUGHOURE

- 25 nov.** Six étudiants ouïghours et un autre de l'éthnie Yi, qui suivaient les cours de l'universitaire ouïghour Ilham Tohti, sont jugés pour séparatisme. Ils travaillaient sur le site internet de ce dernier, condamné en septembre à l'internement à vie. Selon Li Fanging, l'avocat d'Ilham, trois d'entre eux ont plaidé non coupables mais seront certainement condamnés comme membre du même «groupe criminel». Les étudiants avaient été arrêtés et tenus au secret ; quelques-uns avaient témoigné contre leur professeur ; les familles avaient été contraintes de se taire. (A.P., 26 novembre)
- 21 nov.** Rejet du recours en appel contre la condamnation à vie de l'intellectuel ouïghour Ilham. Les deux décisions des tribunaux semblent montrer une volonté répressive nouvelle contre toute forme de critique des autorités. Le verdict de détention à vie est la plus forte peine prononcée ces dernières années pour faire taire la dissidence. Les accusations de «séparatisme» formulées contre l'universitaire se fondaient sur des extraits de cours où il aurait affirmé que le Xinjiang appartenait aux Ouïghours plus qu'à l'éthnie Han chinoise, ce qui, après tout, correspond à la notion d'autonomie officiellement conférée à cette région. (A.F.P., 22 novembre)
- 10 nov.** Un tribunal de Kashgar (Xinjiang) a condamné vingt-deux personnes à des peines de prison (de cinq à seize ans de détention) pour activités religieuses et plus précisément pour «incitation à la haine ethnique et à la discrimination», «activités religieuses illégales» et «tenir le rôle d'un imam». (Zhongguo Xinwen, 11 novembre ; R.F.A., 12 novembre)

**23 sept.** Décès en prison de Yakob Idris, un paysan ouïghour condamné à dix ans de prison pour «pratiques religieuses illégales». Il était en bonne santé lors de son arrestation. Arguant qu'il était mort avant la fin de sa peine, la police a refusé de restituer le corps à sa famille. Yakob Idris avait été détenu de 1997 à 2005 pour participation à une protestation de masse à Gulja (préfecture d'Ili, au Xinjiang), suite à la mort d'un nombre indéterminé de manifestants sous les tirs de la police et à l'arrestation de quelque 1.600 individus (5 février 1997). Il fut ensuite incarcéré pour «prêche illégal» comme «extrémiste religieux». (R.F.A., 6 novembre)

## QUESTION MONGOLE

**8 nov.** Ayungas, un pasteur de 19 ans de Saruultal Gachaa, bannière Abag, est mort écrasé sur son pâturage par le camion de l'entreprise minière chinoise Jindi. Le cheval sur lequel il était monté a été tué avec lui. Le conducteur a été arrêté. C'est depuis mai 2011 le cinquième accident de cette nature lié à l'intensification de l'exploitation minière. (S.M.H.R.I.C., 17 novembre)

## HONGKONG ET MACAO.

**26 nov.** La police a continué de prendre le contrôle du quartier de Mongkok occupé depuis près de deux mois. Elle est confrontée à des manifestants qui crient des slogans en faveur du suffrage universel, apparemment déterminés à poursuivre leur action et à bloquer la circulation. La veille, à l'issue d'échauffourées survenues lors de l'évacuation d'un carrefour proche, la police a procédé à quelque quatre-vingts arrestations. (S.C.M.P., 25 novembre)

**26 nov.** Arrestation de sept policiers qui se seraient livrés à des voies de fait sur Ken Tsang Kin-chiu, un membre du comité de désignation de l'exécutif local. Les violences subies par Tsang, peu après son arrestation le 15 octobre dans le quartier de l'Amirauté, avaient été filmées. (S.C.M.P., 26 novembre)

**25 nov.** L'ambassade de Chine en Grande-Bretagne a refusé un visa d'entrée au parlementaire Richard Graham. Il avait organisé récemment un débat sur le mouvement d'occupation du quartier des affaires, au cours duquel il s'était interrogé sur la violation de l'accord sino-britannique concernant Hongkong ; il se prononçait pour un dialogue suivi entre les deux parties. Il devait se rendre à un forum de dirigeants des deux pays organisé tous les deux ans. (S.C.M.P., 25 novembre)

**21 nov.** Des divisions apparaissent au sein des manifestants en faveur du suffrage universel. Le mot d'ordre initial de non-violence est contesté comme l'encadrement mis en place par les organisateurs pour éviter tout débordement. Le groupe radical Passion civique a été jusqu'à accuser ces derniers de former un front uni avec la police contre les «fauteurs de troubles». Cependant, un journaliste a affirmé à la télévision que le parti communiste avait payé des membres des «triades» pour infiltrer les rangs des manifestants et pour discréditer le mouvement. (S.C.M.P., 22 novembre)

**18 nov.** Après huit semaines de conflit pour l'instauration d'un suffrage universel authentique, un petit groupe d'individus masqués a forcé les portes du Conseil législatif et invité les manifestants à pénétrer dans les locaux. Une rumeur infondée annonçait pour le lendemain le vote d'un texte limitant la liberté d'expression. Désapprouvée par la Fédération des étudiants et par les organisateurs du mouvement d'occupation du quartier des affaires, l'initiative a été vivement condamnée par les partisans du gouvernement local; ils ont critiqué le camp adverse pour n'avoir pas respecté sa promesse de non-violence. Les forces de l'ordre ont démonté les barricades du quartier de l'Amirauté le 18 novembre.

Selon un sondage mené à l'Université de Hongkong les 17 et 18 novembre, l'opinion publique souhaite en majorité la fin de l'occupation des sites de l'Amirauté, de Mongkok et de Causeway Bay. 28% des interrogés en veulent la poursuite. (S.C.M.P., 20 novembre)

**15 nov.** Trois dirigeants du mouvement étudiant qui voulaient se rendre à Beijing pour y rencontrer le premier ministre et parler de la mobilisation des jeunes de Hongkong se sont vu refuser l'autorisation d'embarquer dans l'avion. Leur permis de voyage avait été invalidé par l'administration centrale avant même qu'ils entrent en Chine. (*Le Monde*, 15 novembre)

## TENSIONS MILITAIRES. LITIGES ET CONFLITS TERRITORIAUX.

**25 nov.** Les navires chinois sont retournés dans la zone disputée des Senkaku/Diaoyutai, pour la première fois depuis la rencontre le 10 novembre à Beijing du chef d'État Xi Jinping et du premier ministre japonais Shinzo Abe. Trois bâtiments garde-côtes ont patrouillé aux alentours de l'archipel. Le gouvernement japonais a émis une protestation. Dans une déclaration commune diffusée après leur rencontre, les deux dirigeants reconnaissaient avoir des conceptions différentes sur ce litige territorial mais l'entretien avait pu apparaître comme un premier pas vers un apaisement. (*Kyodo, A.F.P.*, 26 novembre)

**22 nov.** Selon un porte-parole de l'armée américaine, la Chine construit, par récupération de terrains maritimes dragués, une île de grande dimension dans les îles Nansha (Spratlys). Elle pourrait abriter un aérodrome ; un port serait aussi en chantier, qui pourrait accueillir des pétroliers et des navires de guerre. Ce qui est maintenant une île longue de trois kilomètres et large de deux ou trois cents mètres était auparavant un récif submergé. Les trois précédents chantiers des Nansha consistaient à bétonner un terrain déjà émergé. (*A.F.P.*, 22 novembre)

**16 nov.** S'adressant au parlement australien, le chef de l'État chinois a affirmé que son pays n'userait jamais de la force pour atteindre ses objectifs. «La paix est précieuse et doit être protégée (...) C'est une position permanente de la Chine que de traiter de manière pacifique, par le dialogue et la consultation, les différents avec les pays en cause en ce qui concerne la souveraineté territoriale et les intérêts maritimes». (*Sydney Press*, 17 novembre)

*Note : Xi Jinping a raison d'affirmer cette tradition pacifique, au cas où l'on oublierait la guerre avec l'Inde de 1962, la guerre avec l'Union soviétique de 1969, la guerre des îles Xisha avec le Vietnam de 1974 et la guerre frontalière de 1979 suivie de nombreux affrontements (1980-1987), sans oublier cette année les accrochages avec des bateaux vietnamiens dans cette même zone des Xisha (Paracels). Quant au renforcement unilatéral du dispositif militaire sur des îlots disputés au Vietnam ou aux Philippines (voir par exemple la rubrique précédente), il est difficile d'y voir un processus de «dialogue et de consultation».*

## INFORMATIONS DIVERSES

*(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).*

**23 nov.** Entrée en fonctionnement au Tibet de la centrale hydroélectrique Zangmu, située sur la rivière Yarlung Zangbo (Brahmapoutre en Inde) à une altitude de 3.300 mètres. Elle est la plus grande centrale de la région autonome, avec une capacité de 510.000 kw. (*A.F.P.*, 25 novembre)

**23 nov.** La Chine est devenue le quatrième exportateur mondial d'armes, derrière les États-Unis, la Russie, l'Allemagne et devant la France. Elle est en mesure de vendre des navires de guerre et des avions, y compris des drones. (*S.C.M.P.*, 23 novembre)

**22 nov.** La situation se dégrade dans le secteur de l'immobilier, qui jusqu'à présent contribue largement à la croissance chinoise. En octobre, les prix de la construction neuve ont baissé dans 69 des 70 principales villes chinoises, la dernière gardant des prix stables. En novembre 2013, 66 villes observaient une hausse, trois une stabilité des prix ; une seule voyait les prix baisser. (*Le Monde*, 22 septembre)

- 20 nov.** Signature du plus gros contrat d'investissement extérieur chinois (12 milliards de dollars) pour la construction d'une voie ferrée de 1.400 km le long de la côte du Nigeria, de Lagos à Calabar. (*Xinhua, 20 novembre*)
- 20 nov.** Le Guangdong est la province chinoise la plus marquée par l'industrie de la drogue (fabrication et consommation avec 457.000 usagers recensés. Une campagne de répression commencée en septembre a mené à l'arrestation de 24.000 suspects, à la saisie de douze tonnes de drogues et à des enquêtes sur cent mille usagers. (*S.C.M.P., 20 novembre*)
- 17 nov.** Le nombre des étudiants chinois inscrits aux États-Unis dans les établissements d'enseignement supérieur s'élève à 274.000, soit 31% de l'ensemble des étudiants étrangers du pays. (*US Bureau of Educational and Cultural Affairs, 17 novembre*)
- 13 nov.** Les parlementaires des deux parties du Congrès américain ont demandé la reprise des rapports annuels sur la situation à Hongkong, études qui relevaient d'une décision de 1992 et dont les derniers documents s'étaient arrêtés en 2000. La Commission exécutive du Congrès sur la Chine estime que l'autonomie de Hongkong et ses libertés, essentielles pour les relations du territoire avec les États-Unis, sont menacées par la Chine. (*S.C.M.P., 15 novembre*)

## SOURCES D'INFORMATION

---

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens' radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, The Standard, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### HOW THE UMBRELLA MOVEMENT UNFOLDED. South China Morning Post. novembre 2014.

Intéressant recueil en deux parties (trois parties annoncées) de photographies, d'entretiens et d'informations sur le mouvement de protestation démocratique de Hongkong.

Téléchargeable gratuitement sur le site :

<https://customerservice.scmp.com/ebooks> puis <https://d1i2fm6gzkc524.cloudfront.net/Ebooks/download/umbrellaMovementPart1.pdf> et <https://d1i2fm6gzkc524.cloudfront.net/Ebooks/download/umbrellaMovementPart2.pdf>

### ANNUAL REPORT 2014. Congressional-executive Commission on China. 9 octobre 2014. 316 pp.

Rapport annuel complet et documenté avec précisions sur les droits de l'homme, la liberté d'expression, les droits des minorités, l'état de la Justice, les questions du Xinjiang et du Tibet, la condition féminine, etc. Le document fournit des détails sur la base de données concernant les incarcérations politiques et religieuses (7.869 cas répertoriés au 1er septembre).

Le document est accessible sur le site [http://www.cecc.gov/sites/chinacommission.house.gov/files/2014%20annual%20report\\_0.PDF](http://www.cecc.gov/sites/chinacommission.house.gov/files/2014%20annual%20report_0.PDF)

### 2014 REPORT TO CONGRESS. U.S.-China economic and security review Commission. novembre 2014. 599 pp.

Ce long document traite des relations économiques nouées entre les deux pays et des questions de sécurité, en particulier le renforcement des forces militaires (croissance annuelle à deux chiffres du budget des armées depuis 1989) et le début de leur expansion hors du territoire, ainsi que les progrès des industries d'armement et l'organisation du cyber espionnage. Le rapport fournit aussi des informations sur la présence américaine en Asie et sur l'évolution de l'équilibre entre les deux armées.

Le document est accessible sur le site [http://origin.www.uscc.gov/sites/default/files/annual\\_reports/Complete%20Report.PDF](http://origin.www.uscc.gov/sites/default/files/annual_reports/Complete%20Report.PDF)

**Barbie, Mickey Mouse, Optimus Prime, Thomas The Tank Engine : WHO ELSE CONTINUES TOEXPLOIT TOYWORKERS? China Labour Watch. 18 novembre 2014. 67 pp.**

Rapport d'enquête sur quatre fabriques de jouets situées au Guangdong. Le document met en lumière les violations du droit et de la morale en entreprise : discrimination dans le recrutement, défaut de dispositif de sécurité et de formation en ce domaine, absence de contrats de travail, heures supplémentaires inconsidérées, salaires non versés, etc.

Le document est accessible sur le site [http://www.chinalaborwatch.org/upfile/2014\\_11\\_17/2014.11.18%20Toy%20Factories%20Report\\_EN--FINAL.pdf](http://www.chinalaborwatch.org/upfile/2014_11_17/2014.11.18%20Toy%20Factories%20Report_EN--FINAL.pdf)

**CONCLUDING OBSERVATIONS ON THE COMBINED REPORTS OF CHINA.** United Nations. Committee of the Elimination of Discrimination against Women. 7 novembre 2014. 15 pp.

Le Comité demande la cessation des harcèlements contre les femmes militantes des droits civiques et contre les candidates indépendantes aux élections locales, la fin de la censure et des blocages exercés à l'encontre des organisations non gouvernementales, l'abolition des prisons clandestines et la punition de ceux qui les administrent, ainsi que l'octroi de soins aux femmes détenues (en référence à la mort en mars 2014 de Cao Shunli, malade et non soignée, placée en détention alors qu'elle se rendait à une réunion du Comité des droits de l'Homme de Genève).

Le document est accessible sur le site <https://drive.google.com/file/d/0B2ZFevsMPbEa0x5WXp6YkV3ajA/view?pli=1>

**Pour Prendre contact,** écrire à :  
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».